

LE | CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

LOGEMENT ABORDABLE

UN PREMIER JALON PORTEUR À ROUYN-NORANDA

À lire en page 3



2,5M\$ pour le Complexe hôtelier
TERRA
page 4

Jérémy Lauzon et Nicolas Roy de retour
pour la Classique
page 10

MÉDIALO

LA PRESSE
TOURISTIQUE

ÉDITION ÉTÉ 2025

Au centre
de votre journal

25 juin 2025 • Volume 34 • N° 26 • GRATUIT

 **Consommat+**

Le service et la qualité avant tout !

330, rue Principale | La Sarre, 819-333-3008
Propriétaire : Manon Lacasse

Lun. au ven. - 8h à 20h | Sam. - 8h à 18h | Dim. - Fermé

>1285196

**TIRAGE
BBQ ESTIVAL**

Idéal pour vos
grillades d'été!

Comment participer?

Achetez 1 produit SLEEMAN et obtenez une participation au tirage. Plus vous achetez, plus vous avez de chances de gagner!

TIRAGE : 1^{er} août 2025

*Détails en magasin.



Une distinction bien méritée pour Martin Baron à l'AQPC

Lors du colloque 2025 de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), l'enseignant en histoire Martin Baron s'est vu décerner une mention d'honneur soulignant l'excellence de son engagement pédagogique. Reconnu pour son approche humaine et stimulante, M. Baron se démarque par sa passion pour l'enseignement et son implication constante dans la réussite étudiante. Son dynamisme et son dévouement rayonnent à travers toute la communauté collégiale.



Photo gracieuseté

Le gouvernement du Québec souligne le rayonnement international du Tour de l'Abitibi

Cet événement se voit décerner le prix Hector-Fabre 2024, en reconnaissance de sa contribution au rayonnement du Québec à l'international. «C'est un plaisir de remettre le prix Hector-Fabre 2024 au Tour cycliste de l'Abitibi. Ce prix reconnaît l'engagement, la détermination et les retombées du tour cycliste pour la communauté de Val-d'Or et la région. Je veux également saluer l'ajout d'un volet féminin à cette compétition d'envergure qui témoigne d'une volonté d'inclusion et d'égalité dans le sport», déclare Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine



Photo gracieuseté

À lire sur le web



Photo gracieuseté

Mine Raglan récompensée pour sa sécurité et ses relations communautaires

Mine Raglan, exploitée au Nunavik, a reçu récemment cinq distinctions majeures pour l'inauguration de la mine Anuri, son plan de fermeture, sa performance en santé et sécurité, ainsi que la qualité de son ingénierie, remises par l'Association minière du Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec et l'Institut canadien des mines.



Photo gracieuseté

Le Centre Serge-Savard de Landrienne lance sa seconde phase

La Municipalité de Landrienne a validé, le 19 juin, la fin de la première phase de réfection du Centre multifonctionnel Serge-Savard, estimée à 500 000 \$. Dans la foulée le début de la seconde phase, évaluée à 350 000\$, permettra notamment de moderniser le bâtiment.



Photo gracieuseté

Le 1^{er} cycle du secondaire à Kitcisakik

Enjeu prioritaire depuis les deux dernières planifications stratégiques pour le Conseil de la nation Anicinape de Kitcisakik (CAK), la mise sur pied du premier cycle des études secondaires dans la communauté s'est concrétisée. La rentrée 2025-2026 accueillera les premiers élèves de ce niveau.



Rouyn-Noranda : 60 logements abordables grâce à l'entente Québec-FTQ

Une avancée significative en matière d'habitation a été annoncée ce jeudi avec l'inauguration officielle d'un projet de 60 logements abordables destinés aux familles.

Ricardo Jr Emmanuel | rjremmanuel@medialo.ca

Les travaux de construction, amorcés en juin 2024, se sont achevés un an plus tard, en juin 2025. Afin de rendre ces nouveaux logements encore plus accessibles, les locataires admissibles pourront bénéficier du Programme de supplément au loyer Québec offert par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Ce programme leur permettrait de limiter le loyer de leur appartement à 25% de leur revenu, à l'aide d'une aide financière couvrant 90% du montant par la SHQ et 10% par la Ville de Rouyn-Noranda. Programme réalisé grâce à une entente entre le gouvernement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et plusieurs partenaires régionaux.

Cette initiative marque un pas tangible vers l'amélioration de l'accès au logement dans la région. Elle est rendue possible grâce à un budget de 19,6M\$, dont plus de 7,6M\$ ont été investis par le gouvernement du Québec dans le cadre de son partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ visant la création de 2 250 logements d'un abord facile à l'échelle provinciale.

Un pas de plus contre la pénurie de logements

« Ce projet s'inscrit dans notre volonté de soutenir concrètement les régions en misant sur l'habitation durable, abordable et bien intégrée à la communauté », a souligné France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'habitation, présente lors de l'inauguration.

Le montage financier inclut également une somme de 2,9M\$ en capital patient du Fonds immobilier de solidarité, une contribution de 2,9M\$ de la Ville de Rouyn-Noranda sous forme de crédits de taxes, une contribution de plus de 730 000\$ des entreprises Les Immeubles DCL et Trans-Action Investissement, ainsi qu'un prêt hypothécaire de 8,3M\$ de la Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda.

Porté par le GALQ, ce projet d'habitation accueillera ses premiers résidents dès août 2025. Il est situé sur la rue Perreault Est, dans le quartier Marie-Victorin / Du Sourire à Rouyn-Noranda.

Renforcer le tissu social par l'habitation

La mairesse Diane Dallaire affirme que cette nouvelle construction « vient répondre à un besoin criant sur le territoire, tout en s'inscrivant dans la vision d'un développement urbain inclusif et accessible. »

De son côté, Francis Langlois, directeur des investissements aux Fonds régionaux de solidarité FTQ, a rappelé que cette initiative est le fruit d'une collaboration solide entre les milieux économique, municipal et communautaire. Il a également insisté sur le rôle stratégique du Fonds dans le financement de projets structurants pour les régions.

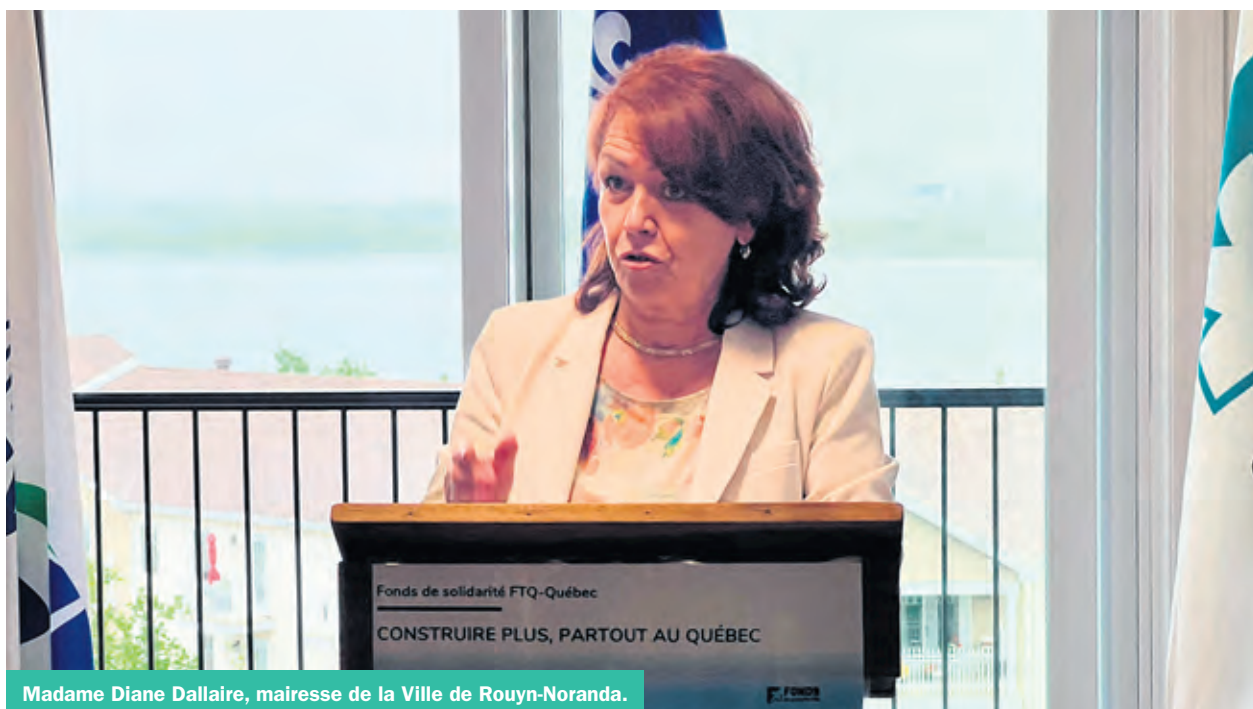
Ce projet marque une avancée majeure pour le développement du logement abordable en région. Comme le souligne Groupe Action Logement Québec, il s'agit d'un premier jalon porteur en Abitibi-Témiscamingue, preuve qu'une vision collective et des partenariats solides permettent de répondre concrètement aux besoins urgents en habitation.



« Quelle belle réalisation, et rapide! Je l'ai dit souvent : il faut innover pour construire davantage et plus rapidement [.....], pour mieux loger les Québécoises et les Québécois. » — France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'habitation



« Un projet inspirant qui enrichit notre milieu de vie et renforce le tissu social de Rouyn-Noranda. » - M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.



Madame Diane Dallaire, mairesse de la Ville de Rouyn-Noranda.

Crédit photo de couverture: William Noury

Une somme de 2,5 \$ pour moderniser un hôtel

Québec a octroyé, le 16 juin, une aide de 2,56 M\$ au Complexe hôtelier TERRA pour soutenir un projet de modernisation et de développement axé sur le tourisme durable et l'accueil régional.

Davide Buscemi | dbuscemi@medialo.ca

Un soutien dans le cadre de la relance touristique

L'annonce a été faite par le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard, au nom de la ministre du Tourisme, Caroline Proulx. L'aide est accordée dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT), qui vise à stimuler l'économie régionale en soutenant des initiatives structurantes. Le projet du Groupe G5 constitue une première étape vers la création d'une marque hôtelière adaptée aux réalités des marchés régionaux québécois.

Réactions

La présidente du Groupe G5, Tatiana Gabrysz, a déclaré que « le Complexe hôtelier TERRA incarne la vision que nous portons depuis plusieurs années : offrir une hospitalité enracinée dans notre territoire, mais résolument tournée vers l'avenir. Ce projet ambitieux témoigne de notre engagement envers le développement économique, touristique et culturel de l'Abitibi-Témiscamingue. » La ministre du Tourisme, Caroline Proulx, a ajouté que « le tourisme est un levier économique clé pour nos régions et que le Complexe hôtelier TERRA favorisera le rayonnement de l'Abitibi-Témiscamingue ».

Un projet structurant pour l'Abitibi-Témiscamingue

Le projet comprend la rénovation de 67 chambres, dont 10 seront transformées en studios avec cuisinette et 10



Une aide de 2,56 M\$ au Complexe hôtelier TERRA pour soutenir un projet de modernisation.

Photo Médialo — archives.

autres rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aires communes seront créées pour favoriser le cotravail et les échanges entre visiteurs et citoyens. Parmi les nouvelles installations prévues figurent un restaurant à cuisine boréale et autochtone, une salle d'exposition permanente sur l'histoire régionale, ainsi qu'une salle d'accueil destinée aux excursions guidées en motoneige et aux circuits autoguidés en vélo de gravelle. Le complexe sera également doté d'un espace de détente extérieur et de di-

vers équipements spécialisés: véhicule de transport, mobilier, matériel de loisirs et solutions d'efficacité énergétique.

Un levier pour l'économie touristique locale

Selon les données les plus récentes du ministère du Tourisme, les retombées économiques du secteur touristique en Abitibi-Témiscamingue se sont élevées à près de 221 M\$ en 2023. La région comptait alors plus de 400 entreprises et environ 5 000 emplois liés à ce secteur.

Une plaque honore le passage de Muhammad Ali à Rouyn-Noranda

La Ville de Rouyn-Noranda a dévoilé, le 19 juin, une plaque commémorative au centre Dave-Keon pour souligner la visite marquante du boxeur Muhammad Ali en 1983. Cet hommage rappelle l'audace d'un événement inoubliable dans l'histoire locale.

Davide Buscemi | dbuscemi@medialo.ca

Quarante-deux ans après la visite historique du triple champion du monde des poids lourds, la mémoire de Muhammad Ali est désormais gravée dans le marbre au centre récréatif Dave-Keon, à Rouyn-Noranda.

La cérémonie de dévoilement a réuni élus, citoyennes, citoyens, ainsi que plusieurs personnes ayant contribué à cette visite exceptionnelle.

L'événement visait à souligner l'initiative audacieuse de Rouynnorandais qui, en 1983, avaient réussi à faire venir l'un des plus grands noms du sport mondial dans leur ville.

« Cette plaque, c'est bien plus qu'un hommage à une légende. C'est un clin d'œil à notre propre audace, à notre capacité de rêver grand et de faire les choses autrement », a déclaré le conseiller municipal Stéphane Girard, président du comité activité physique, sport et plein air.

Des témoignages empreints d'émotion

Jacques Matte, directeur du volet culturel et protocolaire des championnats sportifs québécois en 1983, s'est souvenu avec fierté de cet exploit collectif: « Muhammad Ali est sans doute la personnalité la plus connue au monde à avoir foulé le sol de l'Abitibi-Témiscamingue ».



Gracieuseté.

Bien qu'il n'ait pu être présent, Jean-Paul Charlebois, l'un des deux citoyens à l'origine de la venue d'Ali décédé en juin 2016, a livré un message teinté d'émotion: « Faire venir Muhammad Ali à Rouyn-Noranda, c'était un peu comme faire apparaître un mirage dans le Nord. On ne savait pas si on avait réussi un coup de génie... ou un tour de magie. » Le cinéaste Martin Guérin, qui a consacré un documentaire à cet épisode, a rappelé l'ampleur de cet événement improbable: « La venue d'Ali est un événement unique et improbable dans l'histoire de la ville de Rouyn-Noranda. Le dévoilement de cette plaque représente pour moi un ma-

gnifique croisement entre le sport, la culture et le patrimoine qui sont des éléments importants pour notre communauté. »

Un héritage pour les générations futures

Installée de façon permanente au centre Dave-Keon, la plaque vise à inspirer les générations à venir. Elle témoigne de l'esprit d'initiative et de la volonté de repousser les limites, des traits qui caractérisent l'identité « Douce Rebelle » revendiquée par Rouyn-Noranda: une ville à la fois humaine, déterminée et tournée vers l'action.

Goûtez AT revient pour la saison des marchés publics

La plateforme Goûtez AT est de retour pour cet été dans la région jusqu'au 12 octobre.

Ricardo Jr Emmanuel | rjremmanuel@medialo.ca

Environ 27 producteurs et d'agrotransformateurs offrent cet été leurs produits sur la boutique estivale en ligne.

La boutique permet de réserver les produits présents dans sept marchés publics et de récupérer la commande dans l'un des marchés.

« On espère que les gens qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les marchés publics vont franchir le pas et aller à la rencontre des producteurs locaux. Que les gens choisissent l'achat local, les produits agroalimentaires de l'Abitibi-Témiscamingue en fréquentant les marchés publics », explique Danaë Ouellet, chargée de projets.

On choisit local

« Quand on choisit c'est une région qu'on nourrit et qu'on fait grandir », déclare Danaë Ouellet. Pour elle, chaque achat auprès d'un producteur d'ici dépasse le simple geste de consommation.

Des familles d'ici

Cette année, Goûtez AT lance une campagne publicitaire régionale sous le thème « Des familles d'ici ». L'objectif est de valoriser familles de producteurs qui cultivent ou transforment les aliments qui nous nourrissent chaque jour. « On souhaite célébrer tous ceux qui nous nourrissent, car les producteurs ont vraiment besoin qu'on les supporte. »



Chacun des marchés va avoir des visuels différents.

Selon nos informations, lors de l'été 2024, quelque 270 commandes ont généré près de 20 000 \$ en transactions. Rappelons que Goûtez AT est un projet régional piloté par les SADC de l'Abitibi-Témiscamingue.

« C'est un outil structurant pour nous, on est vraiment fier de mettre en valeur les producteurs. » Depuis 2020, la plateforme génère 317 000\$ de vente.

Un concours pour promouvoir l'achat local cet été

Du 2 juillet au 3 août, les citoyens sont invités à visiter le kiosque « Goûtez AT » dans leur marché public local et à se prendre en photo avec l'affiche de l'initiative.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du concours « Cet été, on adopte des familles d'ici », qui vise à encourager l'achat local et à mettre en valeur les producteurs de la région.

Ricardo Jr Emmanuel - Le Citoyen

POUR VOS ENCOMBRANTS LA VILLE A PLUSIEURS SOLUTIONS

- 1 Écocentre
- 2 Collecte mensuelle sur demande
- 3 Ramasse ta cour

rouyn-noranda.ca/visezvert

La Troupe À Cœur ouvert inc. présente

DANS L'UNIVERS DE Michel T.

SPECTACLE EN 2 ACTES EN FORMULE CABARET

1ère partie d'extraits de comédies musicales à partir des textes de Michel Tremblay
Direction musicale : Jocelyne Beaulieu

INVITÉES MUSICALES À CHAQUE FIN DE SEMAINE DE REPRÉSENTATIONS
JACYNTHÉ LABEL, KARINE MORASSE ET LYNE ROCHETTE, JOHANNE ET JOSÉE BÉDARD, KARINE MORIN.

2ème partie : pièce de théâtre
Le paradis à la fin de vos jours
Auteur : Michel Tremblay
Mise en scène : Daniel Morin
Mettant en vedette : Lyne Rochette

DU 10 JUILLET AU 2 AOÛT 2025
TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS À 19H30 ET TOUS LES SAMEDIS À 16H
AU LOCAL DE LA TROUPE 74, AVE DU CH DE FER EST, LA SARRE

BILLETTERIE TICKETACCES.NET ou (819) 333-4100

Adultes 35\$ Étudiant (17 ans -) 20\$ Aîné (65+) 32\$

Partenaires: TV:1, Desjardins, Hécia, Abitibi OUEST, West Fraser, Club Lions La Sarre inc., Aménagement paysager E. Mercier, Médialo, Jean Coutu La Sarre, Énergie Bell Media.

INVESTISSEMENT

10 M\$ pour décarboner chez Lactalis

Lactalis Canada s'associe avec le fonds d'investissement SOFIAC qui investit 10M\$ dans les usines de Victoriaville et de Laverlochère afin de mettre en place un programme de décarbonation. Celui-ci s'inscrit dans leurs objectifs respectifs de durabilité.

Lucie Charest | lcharest@medialo.ca

«Ce partenariat illustre parfaitement notre capacité à déployer des projets environnementaux d'impact, tout en générant de la valeur tangible pour nos clients, a souligné Christian G. Brosseau, président-directeur général de SOFIAC. Avec cette nouvelle initiative, SOFIAC réaffirme son rôle de catalyseur de projets de décarbonation à haute valeur ajoutée, à la fois sur les plans environnemental et financier.»

Grâce au modèle clé en main de SOFIAC, Lactalis Canada pourra ainsi mettre en œuvre un vaste programme d'efficacité énergétique et de décarbonation, sans investissement initial. Le projet prévoit l'installation de systèmes à haute efficacité énergétique et la mise en place de mesures ciblées de réduction de la consommation, appuyées par des incitatifs financiers et une expertise technique spécialisée.

Diminution de 28% des GES

Ces initiatives permettront une réduction de 11% de la consommation énergétique totale et une diminution de 28% des émissions de gaz à effet de serre (GES), soit l'équivalent de 1 700 voitures retirées des routes chaque année pour ces deux sites. Un élément central du projet est l'intégration d'une stratégie de gestion de la demande hivernale de 1,6 MW, visant à optimiser l'usage de l'électricité



Deux usines de Lactalis du Québec, dont celle de Laverlochère, s'engagent dans un programme de décarbonation.

Photo Médialo – Archives / Lucie Charest

citée durant les périodes de pointe, améliorant ainsi l'efficacité énergétique globale des installations.

«Nous sommes heureux de collaborer avec SOFIAC dans le cadre de cette initiative, qui s'inscrit parfaitement dans notre engagement global envers la durabilité et la responsabilité environnementale, a ajouté John Bayliss, directeur Énergie et Environnement chez Lactalis Canada. L'approche de SOFIAC s'est démarquée par son expertise technique et sa compréhension de nos réalités opérationnelles et environnementales. Ce partenariat nous permet d'accélérer nos progrès

vers nos objectifs de réduction des émissions, sans compromettre nos activités.»

Rappelons que SOFIAC a été fondée en 2021. Il s'agit d'une solution d'investissement de 200M\$ basée sur l'allocation du risque et dédiée aux projets de décarbonation. Elle développe, avec ses partenaires, des projets qui maximisent la compétitivité et réduisent les coûts opérationnels sans impacter la trésorerie. Ce modèle d'affaires permet aux clients de bénéficier immédiatement des économies réalisées par la baisse de leur consommation d'énergie – sans investissement initial.



De gauche à droite: Catherine Talbot, présidente de l'AQPC; Denis Perron, lauréat du prix et Marie Montpetit de la Fédération des cégeps, partenaire du prix.

Gracieuseté de AQPC



De gauche à droite: Julien Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue; Claudine Dion, conseillère pédagogique à la Formation continue; Denis Perron, conseiller pédagogique à la Formation continue et Maude Gélinas, conseillère pédagogique à la Formation continue.

Gracieuseté de David Laliberté

Denis Perron du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit le Prix reconnaissance 2025 de l'AQPC

Denis Perron, conseiller pédagogique, a reçu récemment le Prix reconnaissance 2025 de la Formation continue et des services aux entreprises, décerné par l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).

Ricardo Jr Emmanuel | rjemmanuel@medialo.ca

Avec plus de 30 ans au Cégep, Denis Perron a grandement contribué à la formation aux adultes, développant des programmes adaptés au marché du travail, allant des AEC aux projets internationaux, en passant par les services aux entreprises et la reconnaissance des acquis. Cette distinction souligne son apport remarquable.

« Nous sommes immensément fiers de cette marque de reconnaissance envers notre collègue Denis. Ce prix vient non seulement reconnaître la contribution importante qu'il a laissée et qu'il apporte encore aujourd'hui au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, mais également l'influence de son travail et de sa grande collaboration avec plusieurs autres

membres du réseau des cégeps », mentionne Julien Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Rappelons que ce prix prestigieux a été créé en 2022. L'objectif est de récompenser une personne qui a contribué activement au développement, au soutien et à l'évolution de la formation continue dans le réseau collégial québécois.

« C'est avec beaucoup d'émotion que je reçois ce prix de l'AQPC. Depuis plus de 35 ans, j'ai eu la chance de vivre une aventure humaine extraordinaire dans le monde de la formation et de la pédagogie. Je partage ce prix avec toutes les personnes avec qui j'ai travaillé au fil des ans. Chaque projet, qu'il s'agisse de créer des programmes adaptés au marché du travail, d'accompagner des adultes aux parcours atypiques ou de contribuer à des missions internationales, a toujours été animé par une même conviction : l'éducation transforme des vies », mentionne Denis Perron.

Reflet



Ginette Paradis

LES INDICES DU NOBLE VIEILLISSEMENT, DES PIEDS À LA TÊTE

Voici quelques indices du vieillissement: les cheveux blanchissent; la vue diminue; les orteils crochissent; les rides au visage forment la carte géographique de notre vie; les doigts crochissent; etc.etc.etc...

Tout cela est réel et nous fait plisser le front, n'est-ce pas ? Mais l'âge ne nous fait-il pas prendre conscience de la réalité, c'est-à-dire estimer notre passé et vivre, à cent pour cent, notre présent ? Ne nous fait-il pas apprécier les multiples valeurs supérieures comme les liens d'amitié, la nature, la simplicité, la grandeur des enfants, davantage que nos acquisitions matérielles, artificielles et temporaires ?

C'est ainsi qu'on n'a plus besoin d'aller au bout du globe terrestre pour voir des richesses naturelles phénoménales. Nous les retrouvons sur notre sol, lors de la naissance de chaque saison.

Plutôt que de regretter hier et que de craindre demain, profitons sagement de l'instant présent, c'est-à-dire de chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois, de chaque année, et ce, jusqu'à la fin de notre voyage humain.

Avec la renaissance printanière, souhaitons à tous de bien poursuivre le voyage naturel !

« La vie est un voyage, puisque nous y sommes passagers. »

Michel Lauzière

L'école Kinojévis et l'école des Collines primées par la CNESST

L'école Kinojévis et l'école des Collines figurent parmi les cinq lauréates nationales du programme Kinga, prévention jeunesse. Un soutien total de 7 000 \$ leur a été attribué pour l'édition 2024-2025.

Davide Buscemi | dbuscemi@medialo.ca

Deux établissements de la région se démarquent à l'échelle provinciale

Dans le cadre du concours annuel du programme Kinga, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a décerné, le 18 juin 2025, des prix à trois groupes d'écoles de l'Abitibi-Témiscamingue. L'école Kinojévis et l'école des Collines, toutes deux situées à Rouyn-Noranda, ont obtenu chacune une bourse de 5 000 \$ à titre de lauréates nationales.

Les écoles primaires Saint-Paul et Sainte-Gertrude, à Sainte-Gertrude-Manneville, ont quant à elles reçu un prix régional de 2 000 \$ pour leur participation aux activités du programme.

Réactions

Le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Jean Boulet, a déclaré que « développer les réflexes et les compétences nécessaires en matière de prévention requiert du temps et la participation de plusieurs intervenants tout au long de la vie d'une personne ».

« Le programme Kinga prévention jeunesse a justement été conçu pour intervenir le plus tôt possible dans le parcours scolaire des jeunes en les sensibilisant dès leur entrée à l'école », a-t-il précisé.

La présidente-directrice générale de la CNESST, Anouk Gagné, a expliqué que « les activités pédagogiques du programme ont été conçues pour permettre aux plus jeunes de gagner en assurance et en autonomie et d'être en me-



L'École Kinojévis sise à Rouyn-Noranda.

sure, plus tard, de faire respecter leurs droits et d'assumer leurs obligations en matière de travail. En leur transmettant des valeurs et des notions liées à la santé et la sécurité, aux normes du travail et à l'équité salariale dès un bas âge, nous contribuons à former des travailleuses et travailleurs de demain plus conscientisés ».

Vingt-trois écoles récompensées à travers le Québec

À l'échelle provinciale, cinq écoles préscolaires et primaires se partagent les bourses nationales de 5 000 \$, tandis que 18 autres établissements reçoivent des prix régionaux de 2 000 \$. Les montants attribués visent à soutenir la tenue d'activités pédagogiques axées sur la prévention des risques et la promotion des valeurs encadrées par la CNESST: normes du travail, équité, santé et sécurité.

Les prix ont été attribués par tirage au sort, selon les modalités définies par le règlement du concours. La liste complète des établissements primés est accessible en ligne.

Participation record pour l'édition 2024-2025

Pour l'année scolaire en cours, 4 339 inscriptions ont été enregistrées dans des écoles préscolaires, primaires et secondaires, ce qui représente une hausse de 45 % par rapport à l'année précédente. Plus de 95 000 élèves issus

de 855 établissements scolaires ont ainsi pris part aux différentes activités du programme.

Chaque membre du personnel inscrit au programme a pu bénéficier d'une aide de 300 \$ pour la mise en œuvre d'activités éducatives sur la prévention.

Un programme de sensibilisation précoce

Mis en place par la CNESST, le programme Kinga vise à inculquer aux jeunes des comportements sécuritaires dès leur entrée dans le parcours scolaire.

Destiné aux élèves du Québec de la maternelle à la fin du secondaire, il propose des activités éducatives adaptées qui favorisent l'apprentissage des principes de prévention, de santé, de sécurité, de justice et d'équité dans une perspective ludique et pédagogique.

Pour en savoir plus sur le programme Kinga, prévention jeunesse: CNESST | Kinga primaire et CNESST | Kinga secondaire.

Liste complète des récipiendaires : https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/tableaux-ecoles-gagnantes-kinga_0.pdf

Marie-Pier Tessier devient la toute première récipiendaire de la Bourse du GRAVE

Marie-Pier Tessier, étudiante de 3e année au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), devient la toute première récipiendaire de la Bourse du GRAVE

Ricardo Jr Emmanuel | rjemmanuel@medialo.ca

La bourse du Groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants (GRAVE) d'une valeur de 1 000\$, vise à reconnaître l'engagement exceptionnel des étudiants lors de leur stage III dans un centre de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue ou de la Baie-James.

Marie-Pier Tessier a été reconnue pour son engagement exemplaire, son professionnalisme et son adaptabilité lors de son stage à l'École Sacré-Cœur d'Amos, où son implication a été unanimement saluée.

« J'ai investi énormément d'énergie, de cœur et de rigueur dans ce stage. J'ai toujours eu à l'esprit l'objectif de faire une réelle différence auprès des élèves, tout en contribuant activement à la vie pédagogique de l'école », témoigne Marie-Pier Tessier. Rappelons que cette reconnaissance reflète l'engagement du GRAVE à valoriser la profession enseignante, notamment en soutenant l'attraction, le recrutement et la rétention des enseignants et futurs enseignants



Marie-Pier Tessier s'est distinguée par la qualité exceptionnelle de son implication à l'École Sacré-Cœur d'Amos.



Gracieuseté

Palmarolle lance les célébrations de son centenaire

Le comité organisateur du centenaire de Palmarolle a dévoilé, le samedi 14 juin, la programmation officielle des festivités à venir.

Ricardo Jr Emmanuel | rjemmanuel@medialo.ca

L'annonce s'est tenue devant de nombreux citoyens réunis à l'église de la paroisse. Pour ce centenaire, un volet spirituel est au cœur des célébrations, car il souligne la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-la-Merci. Le public doit s'attendre à un pique-nique familial, une exposition, une messe commémorative ainsi qu'une cérémonie spéciale au cimetière.

En plus de son volet spirituel, le centenaire de Palmarolle promet une série d'activités rassembleuses, mettant en lumière l'histoire, la culture et le dynamisme de la communauté. De plus, deux spectacles animeront également les festivités : une pièce de théâtre retraçant l'histoire du village qui sera présentée par la Troupe à cœur ouvert et des prestations musicales du groupe Custom en soirée.

CONCOURS

FÊTE DES PÈRES

GAGNANTS

La Sarre

PIERRE ROY

Carte-cadeau de Consommation + de la Sarre

Rouyn

MARC GALARNEAU

Débroussailleuse sans brosse Milwaukee
de chez Boulon Abitibi de Rouyn-Noranda

PAULINE BERGERON

Lave Auto intérieur extérieur de chez L'Ami Honda de Rouyn-Noranda
Carte-cadeau de chez Jean Coutu de Rouyn-Noranda



LE CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST



Photo Ricardo Jr Emmanuel - Le Citoyen

La Classique Lauzon-Roy : 2e édition

Les hockeyeurs de la LNH Jérémy Lauzon et Nicolas Roy organisent une campagne de financement pour le Fonds de l'athlète Abitibi-Témiscamingue par le biais d'une joute de hockey sur glace.

Ricardo Jr Emmanuel | rjemmanuel@medialo.ca

Après le vif succès de sa première édition, les hockeyeurs Jérémy Lauzon et Nicolas Roy organisent la seconde Classique Lauzon-Roy qui aura lieu le samedi 12 juillet à 16 h au Centre Sportif Desjardins d'Amos. La première édition de la Classique Lauzon-Roy avait permis d'amasser la somme de 37 000 \$ pour la relève sportive de la région. Selon les 2 Abitiens, initiateurs de ce match de hockey, le but de cette année « C'est de redonner aux jeunes

athlètes de l'Abitibi-Témiscamingue le pouvoir de les aider dans le développement sportif que ce soit n'importe quel sport par le biais du Fonds de l'athlète Abitibi-Témiscamingue. »

Cette année, selon nos informations, la grande majorité des fonds recueillis seront remis à l'organisme le Fonds de l'athlète Abitibi-Témiscamingue; et aussi un ajustement du fonds sera alloué à la Maison du Bouleau blanc à Amos. « On trouve que c'est important d'aider une cause locale; de redonner à la communauté, d'être un modèle aussi pour les jeunes de la région, de vivre de leur rêve. On essaie de montrer aux jeunes que tout est possible. » De plus, l'objectif est de créer une activité familiale, et par souci d'accessibilité au plus grand nombre, l'accès au match est gratuit.

Nouveauté pour cette édition

Des joueurs issus de la communauté de Pikogan seront à nouveau de la partie année, avec une nette volonté de hausser le niveau de jeu. L'ajout de plusieurs athlètes ayant évolué dans les ligues professionnelles européennes, dans le junior majeur ainsi qu'au sein de la région, et aussi des joueuses professionnelles laisse entrevoir un match de très haut niveau. « Tous ces éléments réunis nous laissent croire que l'engouement sera encore plus grand cette année, et qu'on pourra amasser une somme plus importante », souligne Nicolas Roy, membre des Golden Knights de Vegas dans la Ligue nationale de hockey. Après le match amical, l'événement propose un encaissement d'objets variés, un tirage moitié-moitié (50/50) ainsi qu'une vente d'articles promotionnels aux couleurs de l'organisation.

Derrière ce bel événement, il y a toute une équipe « On est un groupe de 6 personnes et nous venons tous de l'Abitibi-Témiscamingue. On est très fier de présenter cet événement une nouvelle fois au public », mentionne Jérémy Lauzon défenseur chez les Predators de Nashville dans la LNH. À l'avenir, les organisateurs envisagent de faire un match à Val-d'Or ou à Rouyn-Noranda. Mais pour l'instant, ils nous donnent rendez-vous à Amos.



L'Association des Travailleuses et Travailleurs Accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT)



ON ENGAGE! ON ENGAGE! ON ENGAGE! ON ENGAGE!

COORDONNATEUR-TRICE À L'ATTAAT

TES RESPONSABILITÉS:

- Participer à l'élaboration des plans d'action et assurer leur réalisation
- Répondre aux demandes de renseignements
- Accueillir les travailleurs accidentés et être à leur écoute. Les renseigner sur leurs droits et différentes démarches à suivre. Effectuer la préparation de dossiers
- Représenter les accidentés.ées dans divers lieux de concertation
- Préparer et animer les cafés-rencontre
- Création d'outils d'éducation populaire
- Se tenir informé des lois concernant la CNESST
- Faire la tenue de livre et la comptabilité
- Faire le lien entre les membres et le C.A.

COMPÉTENCES REQUISES:

- Être titulaire d'un diplôme en travail social ou autre formation connexe
- Français écrits et parlé
- Connaissance de Word, Excel
- Connaissance du logiciel sage (un atout)
- Tenue de livre en comptabilité

CE QUE L'ON T'OFFRE:

- Un salaire à partir de 26\$ / heure selon ton expérience
- Une belle flexibilité dans le travail
- Chômage économique durant certaines périodes de l'année

administation@attaat.org (819) 763-7270

>1297527



Photo Ricardo Jr Emmanuel - Le Citoyen

Regard sur ma région

Sourires, anecdotes, nouvelles, photos : c'est dans cette page que chaque semaine, nous plongeons avec vous au cœur de notre économie locale. Partons à la rencontre de nos sympathiques entrepreneurs et immisçons-nous dans les coulisses des commerces de chez nous!

Félicitations pour six ans de leadership inspirant au sein du CLD ROUYN-NORANDA

Le 17 juin a marqué, avec gratitude et admiration, les six années de service de la directrice générale, Mariève Migneault, une femme de tête et de cœur qui a incarné avec justesse le véritable sens du mot leadership.

Durant son mandat, elle a guidé l'équipe avec vision, bienveillance et détermination. Toujours à l'écoute, humaine et accessible, elle a su instaurer un environnement où chaque membre du personnel se sentait valorisé et motivé à donner le meilleur de lui-même.

Son professionnalisme, sa capacité à prendre des décisions justes et son engagement indéfectible envers la mission de l'organisation ont marqué durablement celle-ci.

Bon 6^{ème} anniversaire Mariève!



Photo gracieuseté



Photo gracieuseté

Un immense merci à tous!

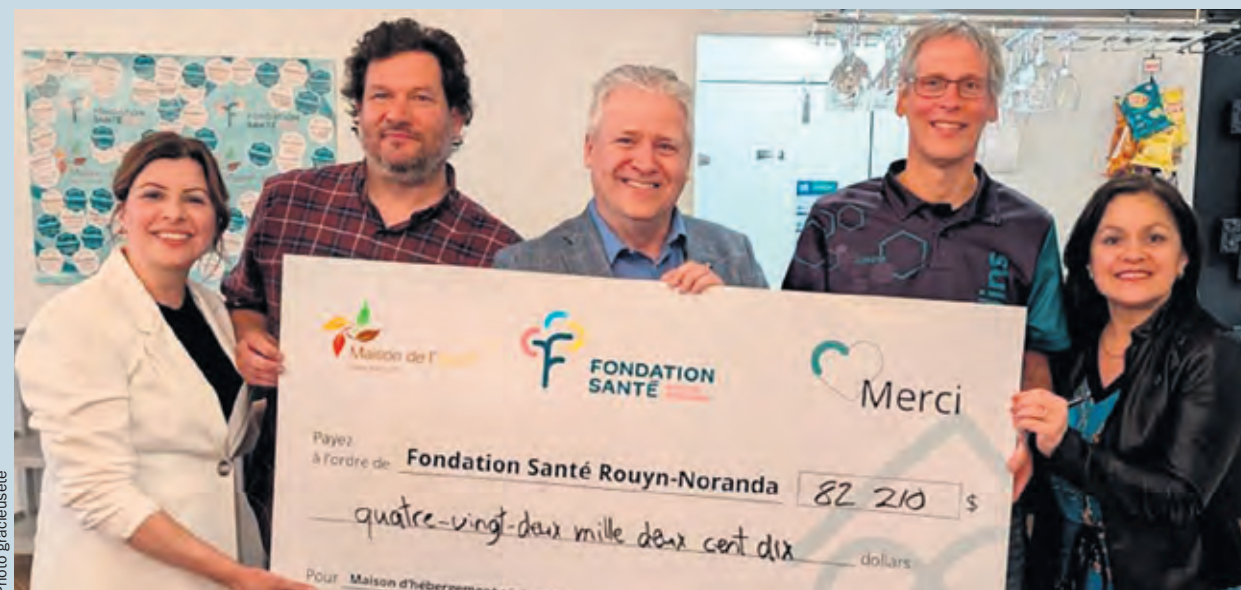


Photo gracieuseté

Le 13 juin dernier s'est tenue une journée mémorable au Club de golf Dallaire, dans le cadre du tournoi organisé en partenariat avec la Maison de l'Envol, Soins palliatifs de Rouyn-Noranda. Grâce à la générosité et à l'engagement des participants, un impressionnant montant de 82 210 \$ a été amassé.

Un merci tout particulier est adressé au partenaire présentateur, Desjardins, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires majeurs et commanditaires. Un remerciement sincère est également exprimé à l'équipe de bénévoles, qui, année après année, donne généreusement de son temps.

50 ans de carrière pour Réjean Darveau

Le 16 juin dernier, Magny Électrique tenait à souligner les 50 ans de carrière de Réjean Darveau. Cinquante années et un nombre incalculable de moteurs plus tard, toute l'équipe est heureuse de le compter parmi eux. Tous tenaient à souligner son travail acharné, sa passion, son engagement envers les clients et son professionnalisme exemplaire. Réjean a débuté sa carrière chez Clément Bilodeau Inc, où il est resté jusqu'à la retraite de M. Bilodeau. Il s'est joint à l'équipe en mars 2016 et Magny Électrique sont ravis que Réjean souhaite poursuivre l'aventure à leurs côtés.

Félicitations pour cette carrière remarquable!



La **vitalité** de notre région anime notre **communauté.**

Soutenons nos commerçants locaux pour une région dynamique et prospère.

Ensemble, faisons vivre notre région et profitons de tout ce qu'elle a à offrir.



OFFRES D'EMPLOI

AGNICO EAGLE

JOIGNEZ notre **FAMILLE**

GOLDEX

- Conseiller en environnement

MINE ODYSSEY

- Administrateur de contrats
- Commis à la facturation, approvisionnement
- Coordonnateur ingénierie, planification long terme

EXPLORATION QUÉBEC

- Technicien en exploration

Apprenez-en plus et faites-nous parvenir votre CV à **agnicoeagle.com**

Être unis. Être fiers. Être **Agnico Eagle**

Le masculin comprend le féminin. Mines Agnico Eagle souscrit au programme d'équité en matière d'emploi.

Babillard communautaire

LE PORTAIL

25 JUIN: Vous vivez dans l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale, ou qui en présente des symptômes, et ça vous affecte ? À l'organisme Le Portail, on peut vous aider. Nous invitons nos membres à participer à notre café-rencontre mensuel, le mercredi 25 juin à 18h. La thématique de ce mois-ci sera « L'impact de l'environnement sur notre état ». Notre café-rencontre permet de tisser des liens et de rencontrer de nouvelles personnes qui vivent auprès d'un proche atteint d'un trouble de santé mentale. Pour en savoir plus sur le Portail ou pour vous inscrire à notre activité, contactez-nous au (819) 764-4445 !

DOMRÉMY LA SARRE

Avis aux danseurs de Domrémy ainsi que ceux qui aimeraient se joindre à nous pour danser durant la période estivale. Les soirées auront lieu aux dates suivantes à 19h30; SAMEDI le 28 juin; SAMEDI le 12 et 26 juillet; SAMEDI le 9 et 23 août. La reprise régulière des soirées aura lieu le 6 septembre. Une collation est servie à la fin de chacune des soirées.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LA SARRE

Il y aura porte ouverte à la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre le 9 juillet 2025. Guillaume Beaulieu Incarnera le personnage de M. Jules Lavigne qui vous accueillera pour le 100e de la Maison Lavigne. Par le fait même, vous pourrez visiter notre exposition: Centenaire de la Maison Lavigne Hommage à ses occupants.

ALBATROS 08

Une formation de base sur l'accompagnement des personnes en fin de vie ou en soins palliatifs et sur le deuil sera offerte à La Sarre en octobre, par le mouvement Albatros. La durée de la formation est de 2 fins de semaine non consécutives (samedi & dimanche) pour un total de 24 heures. Pour vous inscrire et pour toutes informations, envoyez un courriel à org@albatros08.qc.ca ou laissez un message avec vos coordonnées au 1 866-388-6122.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Vous êtes les bienvenus aux réunions Alcooliques Anonymes qui se tiennent en région Pour obtenir des informations sur le Mouvement des Alcooliques Anonymes consultez le site <https://www.aa.org/fr>. Sur les lieux et heures de réunions communiquez au 819 797-1016

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à redactionrouyn@media-lo.ca, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.



819 339-5671
819 339-5400
mrcao.qc.ca
MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre QC J9Z 1K7

Vente d'équipements

La MRC d'Abitibi-Ouest procède à une vente de surplus d'actifs
Les offres seront reçues **jusqu'au 14 août, 16 h.**

RÉTROCAVEUSE

Marque: **John Deere**
Modèle: 410 G
Année: 2005
Odomètre: 17 000 heures
Prix de départ: **20 000 \$**



GRAPPIN de compactage pour chargement des matières résiduelles

Année: 2010
Prix de départ: **10 000\$**



INSTRUCTIONS POUR LES OFFRES

Les offres, incluant les coordonnées du soumissionnaire, doivent être déposées sous enveloppe scellée portant l'une des mentions « Offre d'achat – Rétrocaveuse » ou « Offre d'achat – Grappin ».

Le prix soumis inclut les taxes.

Les offres seront reçues jusqu'à 16 h 00 le **14 août 2025** au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5^e Avenue Est, La Sarre, J9Z 1K7.

CONDITIONS DE VENTE

L'équipement est vendu dans sa condition actuelle sans garantie légale. L'acheteur est responsable du chargement et du transport de l'équipement et lequel devra être récupéré dans les délais convenus avec la MRC. Le paiement doit être effectué par traite bancaire, chèque certifié ou en espèces avant la récupération de l'équipement.

Pour plus d'information ou pour visiter l'équipement, contactez monsieur Jacques Desjardins au 819 339-5671 poste 250.

LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

65, Perreault Est
Rouyn-Noranda, Québec, J9X 3C1
1 888 767-7156
www.lecitoyenrouynlasarre.com

Rédactrice en chef : Christine Morasse
Journaliste : Ricardo Emmanuel
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy
Éditrice : Isabelle Harvey
Conseillère en solutions médias : Aline Gélinas
Adjointe aux ventes : Martine Forcier
Directrice web : Sabrina Giguère
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Consultant – Ambassadeur : André Juteau
Impression : Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2291-9007 (Imprimé)
ISSN : 2291-9015 (En ligne)

Plus de 90 points de dépôt

MÉDIALO



LISE LAMONTAGNE
1947 - 2025



>1296420

Au Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil, le 25 mai 2025, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Lise Lamontagne. Elle laisse dans le deuil sa fille Annie Gagné (Roch Lévesque), sa petite-fille Millie Rousseau, ses neveux, nièces, autres parents et amis. Un remerciement au personnel du Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil dont l'équipe de l'unité 4 Nord particulièrement Guylaine, Hélène, Krystal et Nicole pour les soins et services ainsi que l'attention apporté durant son séjour.

La famille recevra les condoléances le samedi 5 juillet 2025 de 13 h à 16 h à la Résidence Funéraire Desrosiers & Fils Inc. située au 10 rue De Martigny Est, St-Jérôme, Qc. J7Z 1V6.



Avis de décès

Fernande Bernèche
1931-2024



La Coopérative funéraire du Témiscamingue, vous informe du décès de Madame Fernande Bernèche, épouse en premières noces de feu

Fernand Bureau et en deuxième noces de feu Gilles Desjardins, de Rouyn-Noranda, native de Lorrainville. Elle est décédée le 15 décembre 2024 à l'âge de 93 ans.

Madame Fernande Bernèche laisse dans le deuil ses enfants : Micheline (Benoit), Danielle, Jacques (Lucie), Yves (Hélène), Johanne (Christian) et Michelle ; ses petits-enfants : Marc-André, Marie-Pier, Stéphane, David, Marc, Jonathan, Pierre, Robert, Michel, Pier-Marc et AndréeAnne ; ses arrière-petits-enfants : Gabrielle, Bianca, Mathieu, Laurianne, Florence, Everly, Jayce et Blayke. Elle laisse également dans le deuil son frère : Paul-Emile (Rolande); sa belle-sœur : Carmen (feu Robert) de même que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon Duhamel de Ville-Marie pour les excellents soins prodigués à leur mère et leur soutien à la famille.

Parents et amis sont invités à se joindre à eux pour se recueillir le samedi 5 juillet 2025 de 13h à 15h30 à la Coopérative funéraire du Témiscamingue, situé au 67, rue Des Oblats Nord à Ville-Marie. Les funérailles suivront à 16h à l'église de Ville-Marie. L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit.

La famille vous invite à faire un don à la Fondation Phillippe Chabot.

<https://www.fondationphilippechabot.com/>



>1297862



AVIS PUBLIC
S'ADRESSANT AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 04-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE CV-3, LES LIMITES DE LA ZONE RA-28 AINSI QUE LES MARGES DE REcul ARRIÈRES DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES DES ZONES RU

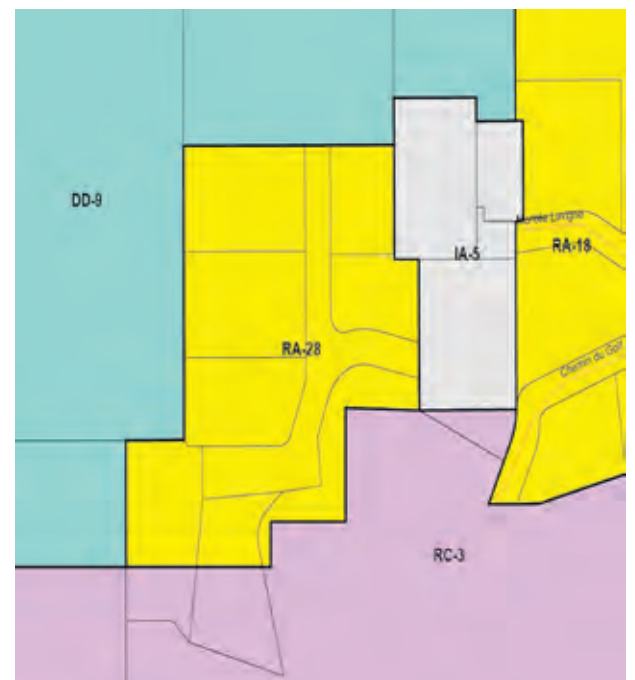
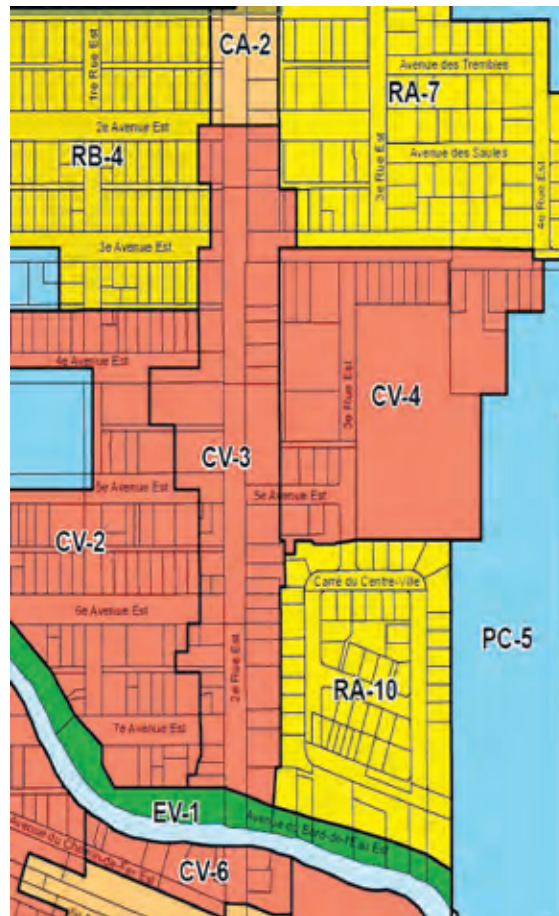
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite d'une consultation publique tenue le 21 mai 2025, le conseil a adopté, le 3 juin 2025, le second projet de règlement no 04-2025 modifiant le règlement de zonage afin de modifier les limites de la zone CV-3, les limites de la zone RA-28 ainsi que les marges de recul arrière des bâtiments accessoires des zone RU.
2. Ce second projet contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande à l'Hôtel de Ville au 201, rue Principale à La Sarre durant les heures normales d'ouverture de bureau.
4. Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet ainsi que la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard duquel la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la municipalité situé au 201, rue Principale, **au plus tard le 3 juillet 2025 à 16h30;**
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
5. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus à l'hôtel de ville situé au 201, rue Principale, aux heures et jours normaux d'ouverture.
6. Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Description des zones visées par les dispositions du deuxième projet de règlement

SECTEURS VISÉS :

Les secteurs adjacents à CV-3 sont les zones CA-2, RA-7, CV-4, RA-10, EV-1, CV-2, RB-4
Les secteurs adjacents à RA-28 sont les zones DD-9, IA-5, RC-3



Donné à La Sarre, le 25 juin 2025
Karolane P.Paquin
Greffière

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil aura lieu **le lundi 14 juillet à l'hôtel de ville**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 14 juillet 2025** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située sur la **RUE SAGUENAY** (lot sans désignation cadastrale (SDC) - lot projeté 6 680 668 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison d'une subdivision projetée visant à créer le futur lot 6 680 668 qui serait enclavé, ce qui est prohibé par la réglementation d'urbanisme en vigueur, soit le règlement de lotissement N° 2015-845 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la subdivision, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que le maintien du nouveau lot ainsi créé pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de juin 2025
et publié le 25 juin 2025

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 14 juillet 2025** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **155 DE LA RUE PINDER OUEST** (lot 2 808 295 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison du remplacement projeté d'un mur de soutènement dont la marge de recul arrière serait de 0 mètre au lieu du minimum de 0,6 mètre exigé par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre le remplacement du mur de soutènement, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de juin 2025
et publié le 25 juin 2025

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 251 DE L'AVENUE MURDOCH (LOT 3 758 934 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS par les présentes donné que, conformément aux dispositions du règlement N° 2023-1237 relatif à la démolition d'immeubles de la Ville de Rouyn-Noranda, le comité de démolition de la Ville de Rouyn-Noranda tiendra une séance publique le 28 JUILLET 2025, à 19h40, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est.

Cette séance a pour but de présenter la demande de projet de démolition d'un bâtiment et de rendre une décision à cet effet concernant le lot 3 758 934 au cadastre du Québec (251, avenue Murdoch).

La demande concerne la démolition complète de la maison unifamiliale isolée et de la remise en tôle pour la future construction d'un nouvel édifice adapté pour une personne à mobilité réduite ainsi que des aidants naturels.

La demande est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Toute personne désirant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 12^e jour de juin 2025
Publié le 25 juin 2025

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2025-1367 REMBOURSABLES PAR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 28 avril 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1367 modifiant le règlement d'emprunt N° 2021-1155 afin de réduire l'emprunt et la dépense d'un montant de 14 616 060 \$ pour des travaux prévus à l'aéroport (extension du tarmac, réfection extérieure de bâtiment et préparation de terrain) décrétant l'appropriation d'une subvention d'un montant de 935 850 \$ dans le cadre du Programme initiative de transport aérien régional (ITAR) et un emprunt de 340 090 \$ à ces fins remboursable par l'ensemble des contribuables.

Le règlement N° 2025-1367 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 30 mai 2025 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 juin 2025.

Le règlement N° 2025-1367 entre en vigueur le 25 juin 2025, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 18^e jour du mois de juin 2025
et publié le 25 juin 2025

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LES INFORMER D'UN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT N° 2025-1376 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance du conseil tenue le 16 juin 2025, le conseil municipal a adopté le règlement N° 2025-1376 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de permettre le service au volant dans la zone « 2161 » sous certaines conditions ainsi que de modifier les normes concernant les enseignes communes.
- 2) Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ce règlement au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement.
- 3) Cette demande doit être adressée à la Commission municipale dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Tour (5^e étage)
Québec (Québec) G1R 4J3
- 4) Si la Commission municipale du Québec reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité pour ce règlement, elle devra donner son avis sur sa conformité au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai ci-dessus mentionné.
- 5) Les renseignements permettant de déterminer les personnes habiles à voter du territoire ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière de la Ville de Rouyn-Noranda situé au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture des bureaux.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 18^e jour du mois de juin 2025
et publié le 25 juin 2025

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS SUIVANTS : N° 2025-1377 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2015-843 N° 2025-1382 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2023-1238 N° 2025-1384 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2025-1362 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 16 juin 2025, le conseil a adopté les règlements suivants :

- **N° 2025-1377** modifiant le règlement N° 2015-843 édictant le plan d'urbanisme afin d'inclure des terrains à l'affectation « urbaine milieu de vie - secteur central ».
- **N° 2025-1382** modifiant le règlement N° 2023-1238 sur la circulation et le stationnement afin de notamment créer de nouveaux espaces de stationnement sur rue tarifés par une vignette de stationnement du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) dans le cadre de la construction du centre aquatique.
- **N° 2025-1384** modifiant le règlement N° 2025-1362 relatif à la preuve de vidange des fosses septiques et des fosses de rétention afin de préciser les documents et informations qui doivent être transmis à la Ville afin de faire la preuve de la vidange.

Les règlements N° 2025-1377, 2025-1382 et 2025-1384 entrent en vigueur le 25 juin 2025, jour de leur publication, et sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 18^e jour du mois de juin 2025
et publié le 25 juin 2025

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° LOI-300725

TRAVAUX DE CONSTRUCTION RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RÉAL-LACOMBE SITUÉ SUR LA PRESQU'ÎLE DU LAC OSISKO

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant des travaux de construction dans le cadre du projet de réaménagement de l'espace Réal-Lacombe situé sur la presqu'île du lac Osisko. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 27 juin 2025 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en stipulant le numéro de l'avis LOI-300725. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « LOI-300725 – Soumission pour le réaménagement de l'espace Réal-Lacombe » et se trouver physiquement, au plus tard à 15 h le 30 juillet 2025, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de M. Jonathan Asselin

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 30 juillet 2025 à 15 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres et représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes en sus.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce projet doivent s'adresser à M. Mathieu Nadeau ing. MBA. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse : mathieu.nadeau@nadeaugp.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin
Conseiller en acquisition

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-290725-A

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU QUARTIER ARNTFIELD

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour le contrat de déneigement et sablage des infrastructures routières du quartier Arntfield pour les saisons d'hiver 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, avec la possibilité de le prolonger de deux périodes additionnelles d'une année chacune. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 25 juin 2025 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en stipulant le numéro de l'avis TPU-290725-A. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « TPU-290725-A - Soumission pour le déneigement et sablage des infrastructures routières du quartier Arntfield » et se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 29 juillet 2025, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de M. Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 29 juillet 2025 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de vingt mille dollars (20 000 \$) et conforme aux exigences de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Francis Chouinard, Coordonnateur des travaux publics. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : francis.chouinard@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin
Conseiller en acquisition

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-290725-B

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU QUARTIER BEAUDRY

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour le contrat de déneigement et sablage des infrastructures routières du quartier Beaudry pour les saisons d'hiver 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, avec la possibilité de le prolonger de deux périodes additionnelles d'une année chacune. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 25 juin 2025 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en stipulant le numéro de l'avis TPU-290725-B. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « TPU-290725-B - Soumission pour le déneigement et sablage des infrastructures routières du quartier Beaudry » et se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 29 juillet 2025, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de M. Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 29 juillet 2025 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de vingt mille dollars (20 000 \$) et conforme aux exigences de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Francis Chouinard, Coordonnateur des travaux publics. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : francis.chouinard@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin
Conseiller en acquisition

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-290725-C

DÉNEIGEMENTS ET SABLAGE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DES QUARTIERS MONTBEILLARD ET CLOUTIER

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour le contrat de déneigement et sablage des infrastructures routières des quartiers Montbeillard et Cloutier pour les saisons 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, avec la possibilité de le prolonger de deux périodes additionnelles d'une année chacune. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 25 juin 2025 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en stipulant le numéro de l'avis TPU-290725-C. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « TPU-290725-C - Soumission pour le déneigement et sablage des infrastructures routières des quartiers Montbeillard et Cloutier » et se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 29 juillet 2025, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de M. Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 29 juillet 2025 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de vingt mille dollars (20 000 \$) et conforme aux exigences de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Francis Chouinard, Coordonnateur des travaux publics. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : francis.chouinard@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin
Conseiller en acquisition



NOUVEAUTÉ
ZONE
NIVELÉE

Un lieu pour encourager la persévérance, le plaisir de lire... et prendre le temps d'apprendre à son rythme.



- Un espace dédié à l'apprentissage de la lecture
- Les livres classés par niveau de difficulté
- Programme Biblio-Jeux, une collection de jeux éducatifs.

À découvrir au 2e étage de la bibliothèque, près de la section multilingue!

Horaire estival	
du 25 juin au 1 ^{er} septembre 2025	
Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	10 h à 18 h
Mercredi	10 h à 18 h
Jeudi	12 h à 20 h
Vendredi	12 h à 20 h
Samedi	10 h à 17 h

Les lectures au parc



Place de la Paix
Rue Cardinal-Bégin Est

LES LECTURES AU PARC POUR ADULTES

Mercredi 25 juin, 18 h 30

Biographies de lutteurs par Mélodie Rheault

Mercredi 9 juillet, 18 h 30

Souffler dans la cassette et Les deux messieurs de Bruxelles par Pierre Bédard

Mercredi 27 août, 18 h 30

Les grandes marée par Rosalie Roy Boucher

LES HISTOIRES EN FAMILLE

Dimanche 13 juillet, 13 h

Les récits d'aventures par François Bédard

Mercredi 23 juillet, 18 h 30

Le conte du Garde-Feu par la SÉPAQ

Mercredi 13 août, 18 h 30

Lili Macaroni, je suis comme je suis! par Félix Rivest Leclerc

